

9h30 à 17h30 • Entrée libre  
Espace de Retz

## VIDE-GRENIER. ARTS ET CULTURES

### Bulletin d'inscription



Au cœur de l'hiver, on vide les armoires et on fait les fonds de tiroir pour une vente au déballage au chaud au théâtre, mais attention, on reste dans le thème : instruments de musique, livres, magazines, disques, jeux...

*Droit d'inscription : 1kg de légumes !!! Ceux-ci serviront à faire une soupe partagée avec tous les participants de cette journée.  
Le bulletin d'inscription est en ligne sur notre site et disponible au service culture.*

SERVICE CULTURE

14 rue de la Taillée - 44270 Machecoul-Saint-Même  
02 40 02 25 45  
billetteriesaisonculturelle@machecoul.fr

[www.saison-culturelle-machecoul.fr](http://www.saison-culturelle-machecoul.fr)

## Règlement

**Article 1 :** Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.

**Article 2 :** Pour avoir accès à l'emplacement les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Les bulletins incomplets ne seront pas retenus.

**Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent fournir les documents suivants :**

Pour les particuliers : une copie recto-verso d'une pièce d'identité, le bulletin d'inscription ainsi que le règlement signés.

Pour les professionnels : une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce, une copie recto-verso d'une pièce d'identité ainsi que le bulletin d'inscription et le règlement signés.

**Article 3 :** Les droits d'inscription au vide-grenier sont fixés à 1 kg de légumes, comprenant 3 légumes différents, les 2m linéaires.

**Article 4 :** L'accès aux emplacements ne peut se faire qu'accompagné d'une personne responsable de l'organisation.

**Article 5 :** Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation. Ils doivent à cet effet être couverts par leur propre assurance.

**Article 6 :** Les organisateurs ne sont pas responsables des détériorations ou des vols.

**Article 7 :** Pour chaque emplacement, tables, chaises et électricité sont mis à disposition des exposants.

**Article 8 :** La vente au déballage est limitée aux seuls objets qui concernent la culture, le patrimoine ou les arts (instruments de musique, livres, disques, jeux...). La vente de produits illicites est strictement interdite.

**Article 9 :** Chaque emplacement devra être nettoyé au départ de l'exposant.

**Article 10 :** Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, après réception des droits et signature du registre, dans la limite des places disponibles.

**Article 11 :** L'installation des exposants aura lieu le matin de 08h00 à 09h30 et le démontage ne débutera qu'à partir de 17h30.

Nom, Prénom

Signature ( précédée de « Lu et approuvé » )

## Bulletin d'inscription au vide-greniers de la Recyclerie - PERSONNE PHYSIQUE

**Organisateur :** Mairie de Machecoul-Saint-Même

**Adresse :** 5 Place de l'Auditoire 44270 Machecoul-Saint-Même

**Je souhaite un stand de**  2m linéaire  4 m linéaire

### ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS 10/03/2019

**Je soussigné(e),**

Nom : Prénom :

Né(e) le à Dép(t) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

**Déclare sur l'honneur :**

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés. *Article L 310-2 du Code de commerce*
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. *Article R321-9 du Code pénal*

Fait à le Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre.



## Bulletin d'inscription au vide-greniers de la Recyclerie - PERSONNE MORALE

**Organisateur :** Mairie de Machecoul-Saint-Même

**Adresse :** 5 place de l'Auditoire 44270 Machecoul-Saint-Même

**Je souhaite un stand de**  2m linéaire  4 m linéaire

### ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS 10/03/2019

**Je soussigné(e),**

Nom : Prénom :

Représentant la Société/Association/Raison sociale :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont l'adresse est au :  
ayant la fonction de dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP : Ville :

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

**Déclare sur l'honneur :**

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés. *Article 321-7 du Code pénal*

Fait à le Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre.

